

Convocation à l'AG du 29 octobre 2020

Paris, le 26 octobre 2020

Chères consœurs, Chers confrères,

Conformément aux dispositions de l'article 7.1 de notre règlement intérieur et en raison de l'urgence, je convoque une Assemblée générale du Conseil national des barreaux qui se tiendra **le jeudi 29 octobre de 17h à 19h à l'Hôtel Salomon de Rothschild, 11 rue Berryer, 75008 Paris**, dans le prolongement des travaux du Grand Atelier des Avocats.

L'ordre du jour sera unique :

1. **Projet d'amendement au PLFSS 2021 relatif aux dispositifs d'indemnités journalières uniques pour les professionnels libéraux incluant les avocats (vote de l'assemblée) – Rapporteurs pour le Bureau : Catherine Gazzeri-Rivet et Matthieu Dulucq**

Cette assemblée se déroulera en présentiel avec un dispositif de suivi à distance des débats pour les élus qui ne pourront être présents. Le vote se faisant uniquement par le système des boîtiers électroniques, il est demandé aux élus de donner le cas échéant leur mandat à un membre présent pour pouvoir participer au vote.

Nous veillerons bien évidemment au strict respect du protocole sanitaire et des règles de distanciation dans l'organisation des lieux pour vous y accueillir.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez croire, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de ma parfaite considération.



**Christiane Féral-Schuhl**  
Présidente

P.J : 1